

Service à l'automobileL'essentiel de la consultation sectorielle du CPDRFP

- Un secteur dont le coeur est le commerce et la Réparation et qui a connu **des évolutions fortes** ces dernières années, au niveau à la fois **réglementaire, économique, technique** (multiplication des systèmes électroniques et informatiques sur les véhicules, la complexification de la phase de diagnostic qui requiert l'usage de l'informatique...), **démographique** (accélération des départs en retraite chez les dirigeants, chute du volume de jeunes en formation, mais flux important) et **sociale** (accord de branche...). Les pertes d'emploi ont été importantes avec la crise.
- Une **évolution différenciée en terme d'emplois** entre : le secteur du commerce qui a perdu des salariés et celui de l'entretien et la réparation dont les effectifs se sont accrus de 45 % entre 1992 et aujourd'hui.
- **Une profession qui engage beaucoup de jeunes** (mais la part des plus de 35 ans est importante), et qui reste très masculine. Au-delà des connaissances techniques, **les jeunes doivent disposer d'un minimum d'instruction générale**, savoir lire, écrire, compter : les insuffisances en la matière constituent un frein à l'embauche des jeunes.
- Le niveau de diplôme des actifs de moins de 30 ans (*diplôme de niveau 4*), un **bon reflet des besoins de compétences du secteur** (45% des embauches). On constate un décalage générationnel (parmi les plus âgés, 80% ne possède que le CAP ou le BEP). (DIRECTE).
- **Rénovation des diplômes de la voie technologique (STI2D)** après celle de la voie professionnelle.
- **Un besoin de techniciens mais aussi la nécessité de chiffrer les besoins de la profession en termes de BTS et de bac pro** (souligné par l'ANFA). Avec la réforme du bac professionnel, les flux de jeunes formés dans ce secteur apparaissent plus importants que les besoins, d'où la crainte des difficultés d'insertion inéluctables à court terme-. Néanmoins, les jeunes s'insèrent dans d'autres secteurs. Les taux d'insertion sont satisfaisants.
- Un **taux de pression élevé et la volonté de maîtriser des ouvertures de section** malgré les demandes fortes des établissements, de mieux remplir les formations par apprentissage, et un besoin de mutualiser les équipements autour de véritables plateaux techniques en raison du nombre important d'opérateurs et leur dispersion sur le territoire.
- **Les contrats en alternance, une faible part des offres d'emploi.** Des marges de progrès (que les souhaitent) existent pour les demandeurs d'emploi et pour l'apprentissage (la formation automobile se fait à 25 % dans les CFA et 75% en LP alors que dans les autres régions elle est partagée à 50/50). **La convention collective actuelle est un frein au développement de l'apprentissage** (rémunération du jeune sur la base du salaire correspondant à l'échelon visé et non du smic) mais elle doit évoluer en 2012. L'apprentissage constitue un outil de GPEC. Le taux d'insertion est bon en alternance. Les flux sont maîtrisés et la carte de formation apparaît satisfaisante grâce à la gouvernance conjointe issue du Contrat d'Objectifs et de Moyens.

Des points de vigilance

1- L'offre de formation de niveau IV.

2- Les incidences de la modification de la convention collective, relative à la rémunération des apprentis, à partir de 2012 sur le nombre de contrats d'apprentissage tant du point de vue des entreprises (coût moindre) que des jeunes (moindre rémunération).

3- Le surdimensionnement relatif de l'offre « moto-cycles » en apprentissage.

4- L'organisation de la complémentarité des plateaux techniques et intensifier leur mise en réseau dans une logique de complémentarité des voies, des formations et des niveaux.

5- L'absence de formation au niveau supérieur en région. La Branche reconnaît deux diplômes du supérieur : la licence OMSA et un diplôme d'ingénieur pour lesquels les flux ont été établis par l'Observatoire de Branche et les formations calibrées au plan national.

4- La formation des demandeurs d'emploi qui est peu développée.

Insertion

Part en emploi ou contrat aidé des apprentis dans le domaine de la mécanique, de la maintenance des équipements industriels et automobiles, du contrôle qualité : **57%**
(Source : enquête IPA réalisée en février 2011 auprès des apprentis sortis en juin 2010)